

PAC 2020

# Qu'en pensent les associations du secteur vinicole en Italie?

Vendredi 06 avril 2018 par Alessandra Piubello

 Lire plus tard

 Commenter

 Imprimer

 Envoyer



La gestion du potentiel de production par les autorisations de plantation ne fait pas l'unanimité en Italie. - crédit photo : DR

**Alors qu'en France, les premières réflexions sur la nouvelle PAC commencent à se préciser, rencontre avec plusieurs représentants de la filière italienne qui dévoilent leurs préoccupations.**

## **Federvini : renforcer la compétitivité des producteurs à l'international**

« La PAC 2020 sera la première sans le Royaume Uni, ce qui pourrait impacter le budget total alloué à la PAC et à chaque volet. Nous devons donc, dès à présent, prêter la plus grande attention à la construction du dossier à Bruxelles. Nous souhaitons au minimum que soit confirmée et renforcée la compétitivité des producteurs européens sur les marchés internationaux. Les inquiétudes concernent notre capacité à défendre la spécificité des règles (droits de plantation, règles définissant les modalités d'exécution de la PAC via le plan national d'aide) dans le secteur vitivinicole » explique Sandro Boscaïni, président de la Federvini.

## **Fédération Italienne des Vignerons Indépendants : protéger les petites et moyennes entreprises**

« Avant de parler de PAC 2020, il conviendra de définir le budget européen. Il semble donc indispensable que la PAC soit débattue après que la question du Brexit a été réglée. Notre position sur la PAC 2020 est favorable, à condition de protéger la spécificité du secteur du vin (par exemple, qu'il ne soit pas traité avec celui des céréales ou autres spiritueux). Nous demandons à ce que la protection des petites et moyennes exploitations agricoles fasse l'objet d'une attention particulière, notamment les exploitations familiales, qui sont le vrai tissu de l'agriculture européenne. Par ailleurs, nous sommes contre la suppression des fonds OCM, surtout ceux affectés à la promotion dans les pays tiers, qui ont fortement contribué à l'expansion du vin européen sur ces marchés » indique, Matilde Poggi, directrice de la Fédération italienne des Vignerons indépendants.

## **Union italienne des vins : pouvoir augmenter jusqu'à 3 % par an la surface du vignoble**

« L'Unione Italiana Vini estime qu'au regard de la nouvelle PAC 2020, le régime en vigueur devrait être revu, afin de maintenir le mécanisme de sauvegarde prévu pour les nouvelles plantations. Dans le même temps, le plafond annuel des autorisations, mises à disposition par les États membres, devrait être augmenté à 3 % de la superficie

### **A LIRE AUSSI**

**EN CROISSANCE**

**Les exportations italiennes de vin augmentent de 7%**

**TOUJOURS VIVACE**

**L'Italie relance la guerre européenne du sucre dans le vin**

*viticole de chaque État. La clause de sauvegarde permettra à chaque État membre et à chaque territoire de prévoir un seuil maximum de croissance inférieur à celui qui est prévu par le règlement, en fonction des exigences de production des territoires. De plus, il faudrait introduire un mécanisme visant à récupérer les droits de plantation – par exemple en créant une réserve nationale – qui sont détenus par les producteurs jusqu'au 31 décembre 2020, mais qui ne sont pas encore convertis en autorisation »* explique Ernesto Abbona, président de l'Union italienne des vins.

Institut Grandi Marchi : revoir la gestion du potentiel de croissance

« La principale inquiétude concernant la PAC 2020 est qu'on l'on continue à ne pas écouter la voix des exploitations. Si nous parvenions à canaliser les efforts de manière cohérente avec les exigences des exploitations et de la concurrence internationale, cela représenterait de toute évidence une force motrice dont la croissance serait d'une portée jamais connue jusque-là. Malheureusement, la question des droits de plantation limite dangereusement le développement du vignoble. Ce nouveau mécanisme de gestion des autorisations touche aux ressources indispensables pour accompagner la croissance d'une filière. » estime Piero Mastroberardino, président de l'Institut Grandi Marchi.